

Programme de la Formation

# FEEBât DynaMOE 2 : Pour une Maitrise d'Œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique performante des bâtiments tertiaires et collectifs

1,50 jours soit 13.5 heures de formation

6.5 heures en présentiel - 7 heures en formation à distance

3 étapes de validation

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
DynaMOE 2 <u>Ouverture de la plateforme de formation</u> : 31 mai 2021	Distanciel synchrone	lundi 31 mai 2021, 14h00 - 15h15	A distance - session Marseille - 13000 Marseille
<u>Fermeture de la plateforme de formation</u> : 24 juin 2022 <u>Etapes à valider</u> : 3	Distanciel synchrone	lundi 14 juin 2021, 14h00 - 15h15	A distance - session Marseille - 13000 Marseille
<u>Date de l'évaluation finale</u> : 24 juin 2021	Présentiel	jeudi 24 juin 2021, 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30	Marseille - 13000 Marseille

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Le parcours de formation DynaMOE 2 vous permet de dresser l'état initial d'un bâtiment, déterminer le chantier de rénovation à mettre en œuvre et choisir les bons outils pour y parvenir. De plus, vous verrez comment coordonner des équipes diverses afin d'assurer la gestion collaborative du chantier **DynaMOE vous a permis d'accéder au marché du particulier, DynaMOE 2, vous ouvre le marché du logement collectif et du tertiaire. Cette formation vous octroie la possibilité de rendre éligible votre mission d'audit au crédit d'impôt**

## OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Savoir intégrer ou coordonner une équipe aux multiples compétences au service de l'audit énergétiques des bâtiments tertiaires et de logements collectifs

## PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur [votre espace MAJ](#)

- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ, il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe -> se connecter

- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ, créez un compte entreprise.

- Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel

**Toutes nos formations peuvent bénéficier de prise en charge suivant votre statut.**

**LIBÉRAL**, vous dépendez du FIF PL : Formation FEEBat : prise en charge à 100% hors enveloppe annuelle - appelez nous !

Cette formation entre dans le dispositif de formation FEEBat MOE. Chaque action de formation suivie par un professionnel de la maîtrise d'œuvre est cofinancée par EDF via le système national de Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Pour pouvoir bénéficier de cette prise en charge, il vous suffit de vous inscrire

- Pas de demande préalable de prise en charge
- Coût pédagogique remboursé intégralement
- Prise en charge hors enveloppe annuelle

Et dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635\*04 sur [le site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

**SALARIÉ(E)** vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP \(ancien Actaliens\)](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétence validé par votre employeur.

**DEMANDEUR D'EMPLOI** : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

**Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus informations : 05.57.14.06.97.**

## RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :  
BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - [formation@maj-na.fr](mailto:formation@maj-na.fr)

## PUBLIC CIBLE

Architectes/MOE, Responsable bureau d'études entreprise

## PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation DynaMOE [1 que vous trouverez ici](#)

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 2 jours après la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

## MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

### Module **DynaMOE 2**

1,50 jours soit 13.5 heures de formation

6.5 heures en présentiel - 7 heures en formation à distance

3 étapes de validation

**Modalité d'apprentissages :** Mixte - Présentiel/Distanciel

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	lundi 31 mai 2021, 14h00 - 15h15	A distance - session Marseille - 13000 Marseille
Distanciel synchrone	lundi 14 juin 2021, 14h00 - 15h15	A distance - session Marseille - 13000 Marseille
Présentiel	jeudi 24 juin 2021, 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30	Marseille - 13000 Marseille

**Ouverture de la plateforme de formation :** 31 mai 2021

**Fermeture de la plateforme de formation :** 24 juin 2022

**Étapes à valider :** 3

**Date de l'évaluation finale :** 24 juin 2021

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :  
- intégrer les problématiques d'une enveloppe performante

- connaître les solutions techniques
- connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies
- choisir l'outil d'aide au projet de rénovation
- formuler des scénarios de rénovation (globale et par étapes)
- définir la typologie des systèmes installés
- adapter/proposer les solutions d'équipement
- connaître les aides financières
- savoir arbitrer et hiérarchiser les interventions
- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage

## FORMATEUR(S)

BATAILLIE Laetitia - Laetitia BATAILLIE, architecte. Formatrice depuis plusieurs années : FEEBat, la thermique, autres

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

### Formation en blended learning - mixte présentiel et distanciel

**À distance** : 2 fois 1h15 (synchrone) + 4h30h de temps de travail personnel estimé (asynchrone)

**En présentiel** : 1 jour (7h)

Le module à distance est le prérequis utile afin de bénéficier totalement de la formation.

Un suivi sera assuré par le formateur référent par l'intermédiaire du forum, exclusivement dédié aux participants de la formation. Cet espace a été créé pour favoriser l'échange de pratique entre participants.

Pour vous accompagner, des assistances pédagogiques, techniques et administratives seront assurées par l'administrateur de la plateforme e-learning MAJEEC. L'administrateur délivrera un accès à la plateforme et en assurera le suivi par un tracking sur la connexion et une assistance par mail et téléphone (délai de réponse de 48h maximum : jours ouvrés). MAJ Formation Continue 05 57 14 06 97 formation@maj-na.fr

La journée en présentiel permettra une interaction qui renforcera les apports théoriques. Des travaux personnels seront proposés en intersession, avec correction/bilan. Des retours expérientiels viendront compléter les apports dispensés par les intervenants.

Pour les formations animées à distance, nous vous conseillons de bénéficier d'une connexion filaire et d'être équipé d'un micro casque et d'une caméra. Cette dernière peut être déjà intégrée à l'ordinateur ou il peut s'agir d'une webcam ou de votre téléphone portable. Cela facilite les échanges mais assure aussi la traçabilité nécessaire pour les prises en charge.

## PROGRAMME

À distance « SAVOIR » : 13 séquences et 2 webinaires

Durée : sur 4 semaines

Démarrage du parcours: 1er Webinaire (1h15)

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques
- Connaître et choisir les outils
- Élaborer un programme de rénovation

En Présentiel « FAIRE » : Etudes de cas et mises en situation

Durée : 1 jour

- Répertoire l'existant
- Élaborer un programme de rénovation
- Assurer la gestion collaborative d'un chantier